



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 6 mai 2020 Visioconférence Compte rendu

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid 19, ce conseil d'administration a été organisé en visioconférence.

Présents : Jean-Baptiste Adrien, Georges Besse, Alexis Bosset, Bernard Chappe, Gilles Dossetto, Nathalie Huet, Marcel Jallet, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Philippe Plaksine.

Excusés : Sandra Buriot, Anh Dào Vernier, Patrice Maffait, Claire Sahut.

Invité : Sydney Lengagne

Séance ouverte à 18 h 30.

N. Huet remercie les présents.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu du conseil d'administration du 18 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

Administration

Assemblée générale

- Initialement, la date de l'assemblée générale (élective et financière) avait été fixée au 17 juin 2020 à Roquevaire. Mais, compte tenu de la crise sanitaire, le conseil d'administration décide à l'unanimité de reporter celle-ci au 10 septembre 2020. Malgré le choix de la Ligue de maintenir la sienne le 27 juin, notamment car il va falloir motiver des bénévoles pour s'investir au sein du comité.

Finances

Bilan 2019

Le résultat de l'exercice 2019 dégage un bénéfice de 8 272 €. Cet excellent résultat s'explique à la fois par la bonne gestion financière et par un niveau élevé de subvention qui nous a été accordé (ANS et dialogue de gestion notamment).

Budget 2020

A. Bosset et G. Dossetto présentent le budget pour l'exercice 2020. Celui-ci s'élève à 129 478 €.

Produits

- Le Comité envisage une baisse estimée de 20 % des subventions obtenues en 2019 (notamment du Conseil départemental, de l'ANS et du dialogue de gestion).
- Les revenus émanant des compétitions départementales et des stages jeunes ont également été revus à la baisse (conséquences de la crise sanitaire).
- Les revenus liés aux actions de tutorat et de certification des diplômés d'État seront sans doute nuls en 2020.

Charges

- Augmentation des salaires et des charges sociales et du recours à la prestation de service d'entraîneur pour la mise en œuvre des stages jeunes départementaux et des actions sociales du Comité.
- Augmentation des frais de formateur pour la formation GEO.
- Aides aux clubs : post Covid, aux formations d'officiels techniques (JA et formateur fédéral OT), participation aux actions sociales du Comité.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité ces documents financiers.

Finances - subventions

Dialogue de gestion

La Ligue nous a octroyé la somme de 17 833 € selon la répartition suivante :

- Actions de projets : 15 733 € (dont 1695 € pour les critères fixes)
- Formation : 2 100 €

Ce qui correspond à une augmentation de 4 145 € (+ 23 %) par rapport à la dotation 2018. Pour rappel, en 2018, nous avons obtenu la somme de 13 688 € (dont 600 € de formation).

Cette forte augmentation relève de la qualité du dossier présenté et des actions menées par le Comité. Mais, il faut également prendre en compte, que deux comités départementaux n'ont pas déposé de dossier auprès de la Ligue.

Département

- La demande de subvention « fonctionnement » doit être traitée lors de la commission du 29 mai 2020.

Métropole Aix-Marseille

- Le dossier est toujours en cours d'instruction.

ANS 2019

Les comptes rendus des actions réalisées en 2019 ont bien été transmis aux services concernés.

ANS 2020

La campagne s'est achevée le 4 mai !

- Dossier club

7 clubs ont déposé des dossiers : Aix, Auriol-Roquevaire, Ensues, Fos, Istres, Sausset et Vitrolles.

Une augmentation de + 50 % par rapport à 2019 (3).

Nathalie Huet, assistée des trois salariés, a accompagné ces clubs pour l'élaboration de leur dossier (visio, entretien téléphonique). Malgré cela, certains n'ont pas respecté les consignes imposées notamment dans la constitution des budgets. Ce qui va rendre difficile l'instruction de ces demandes.

- Dossier Comité

Le Comité a présenté 4 actions pour une demande d'un montant de 32 000 €, réparti de la façon suivante :

Public en zone prioritaire : 15 000 €

Public en situation de handicap : 7 500 €

Santé : 6 000 €

Public féminin : 3 500 €

- Avis projets clubs

En concertation avec la Ligue, le Comité doit remettre à la FFBA d un avis argumenté sur les projets des clubs.

Date limite le 18 mai. Une réunion de travail avec la Ligue est programmée le 13 mai en visioconférence. Yann Legendre et Sydney Lengagne y participeront.

Projet associatif

Une mise à jour a été nécessaire pour le dépôt de la demande de subvention ANS 2020. Le conseil d'administration valide à l'unanimité les modifications apportées. Celles-ci concernent notamment l'intégration de l'activité Airbadminton dans le texte.

Dans la continuité du travail engagé, il faudra dans les prochaines semaines réviser les indicateurs d'évaluation et procéder à l'évaluation du projet associatif. L'objectif étant de proposer une nouvelle version de ce document pour la nouvelle olympiade.

RGPD

Le Comité continue sa démarche pour sa mise en conformité au règlement général de protection des données. Ph. Plaksine et C. Massou travaillent actuellement sur la rédaction de la charte informatique.

Une note devra être rédigée pour l'ensemble de nos clubs et les nouveaux élus afin de leur expliquer le but du RGPD et les actions à mener.

Emploi

COVID 19 – organisation du travail

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de maintenir en télétravail ses trois salariés et de payer l'intégralité de leurs salaires. Un nouveau point d'étape sera réalisé fin mai.

Congés des salariés

Le conseil d'administration a validé la demande de congés de Corinne Massou du 28 mai au 3 juin 2020.

Formation continue des salariés

Le conseil d'administration autorise à l'unanimité Corinne Massou à participer, les 4 et 11 juin 2020, à Marseille à la formation du CDOS « Gestion comptable de mon association ».

Sport

Retour d'activité post-confinement

- Activité club

Aujourd'hui, nous ne possédons que peu d'informations sur la reprise de la pratique des disciplines telle que le badminton.

- Compétition

Le CA de la FFBA d réuni le 18 avril a décidé que toutes les compétitions étaient annulées jusqu'au 15 juillet 2020, sauf indications des autorités territoriales compétentes (État, Préfecture, Mairie) pour l'accès aux salles et les regroupements qui nous permettraient de revenir sur cette décision.

- AirBadminton

La reprise de l'activité classique semblant être encore compromise pour un certain temps, la pratique du AirBadminton paraît être la meilleure alternative pour ressortir nos raquettes ! D'autant plus que le volant dédié à cette nouvelle pratique est en cours de livraison.

En concertation avec la Ligue, le Comité va se mobiliser pour proposer dans les meilleurs délais une reprise d'activité en proposant des animations Airbadminton avec ces clubs partenaires.

Néanmoins, cette reprise d'activité dépendra de la parution des directives fédérales concernant les modalités de mise en œuvre de la pratique en extérieur. En tout état de cause, celle-ci devrait se faire uniquement en simple avec un groupe ne dépassant pas 10 personnes et dans le respect des règles de distanciation.

Pour ce retour en activité, le Comité va inciter les clubs à utiliser les nouveaux titres de pratiques afin de recenser tout nouveau pratiquant grâce au « titre de participation découverte » et de licencier ceux qui le souhaitent avec le « titre de participation estival » ou la licence estivale.

- Soutien aux clubs

La FFBD a proposé d'accorder une licence à titre gracieux pour la saison 2020-2021 à toutes les demandes de licences faites à partir du 1^{er} mars 2020.

Les comités départementaux et les ligues régionales ont été invités à donner leur avis sur cette mesure pour le 11 mai 2020.

Le Comité va constituer un groupe de travail pour réfléchir sur la mise en place de mesures en faveur des clubs.

- Calendrier 2020-2021

Déjà 17 tournois positionnés pour la saison prochaine. Une première version sera diffusée à la fin du mois de mai.

Club

Statistiques au 6/05

- 39 clubs affiliés (Marseille Bad Académie / Les Cheminots / Roquevaire ne sont plus affiliés)

- 4147 licenciés + 6 en attente de réception de paiement.

La séance est levée à 20 h 36.

Philippe Plaksine
Secrétaire Général



Nathalie Huet
Présidente

